



## COMMUNIQUE DE PRESSE RELATIF A L'ANNULATION DE PSEUDO-MANDATS D'ARRETS.

1. Ce vendredi 19 février 2016, le Procureur Général de la République du Burundi, Monsieur Bagorikunda Valentin, a rendu publique une décision annulant des mandats d'arrêts internationaux qui avaient été émis contre des personnalités de l'opposition, de la société civile et de la presse.
2. Dès que ces mandats avaient été émis, le CNARED-GIRITEKA les avait condamnés parce qu'ils procédaient de l'arbitraire. Leur annulation aujourd'hui n'est que de la poudre aux yeux destinée à convaincre le Secrétaire Général des Nations Unies et les cinq Chefs d'Etat Africains attendus à Bujumbura qu'il est animé de bonne volonté. Cette action cherche également à détourner l'attention de l'Union Européenne qui est sur le point de prendre des sanctions contre le pouvoir de facto de Bujumbura.
3. Il ne s'agit en conséquence que d'une diversion. Car, au même moment que cet acte est rendu public, la police présidentielle et la milice IMBONERAKURE poursuivent et même amplifient les arrestations de paisibles citoyens qui sont retrouvés le lendemain exécutés et jetés sur la place publique. Il ne s'agit que d'un leurre.
4. Cette annulation des mandats d'arrêt d'une partie des membres du CNARED-GIRITEKA a aussi pour mobile de diviser cette plate-forme qui donne du fil à retordre à l'oligarchie de Bujumbura. En substance, elle prépare le refus de toute perspective d'organiser des négociations à l'étranger.
5. Signe que cette « annulation » n'est qu'un trompe-œil, elle a été effectuée dans la précipitation. En effet, la liste des personnalités concernées comprend le regretté Oscar Ndayiziga, décédé le 16 février 2016 et à qui nous rendons hommage pour son engagement.
6. Le meilleur gage que le CNARED-GIRITEKA attend est l'extinction de toutes les poursuites arbitraires engagées par le pouvoir de Bujumbura contre les personnalités politiques, de la société civile et des médias opposées au « 3<sup>ème</sup> mandat ». Ce pouvoir doit s'engager à négocier, sans conditions et sans préalables, avec le CNARED-GIRITEKA dans toute sa plénitude, ainsi qu'avec tous les mouvements de résistance armée, pour trouver une solution politique à la crise actuelle. L'objet du combat du CNARED-GIRITEKA n'est pas l'annulation de mandats d'arrêt fantaisistes mais le retour sans condition à l'esprit et à la lettre de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi ainsi que celui d'un Etat de droit.

Fait à Bruxelles, le 19 février 2016  
Pour le CNARED-GIRITEKA  
Pancrace CIMPAYE  
Porte-parole Adjoint.